

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN DROIT DE LA PROCEDURE CIVILE ET PENALE

(CORRESPONDANT A 15% DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 45 H/AN)

FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2026/A013

Date limite du dépôt des candidatures : 02/02/2026

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2026

Descriptif du poste

Ce poste vise à dispenser le cours de Droit de la procédure civile et pénale, cours nouvellement créé spécialement à l'attention des [étudiantes et des étudiants en équivalence \(PAD1 à PAD6\)](#). Le cours s'adresse donc à des étudiant.e.s déjà titulaires, pour leur grande majorité, d'un diplôme en droit obtenu soit à l'issue d'un bachelier réalisé dans une haute école de la Communauté française de Belgique, soit à l'issue, selon le cas, d'un bachelier ou d'un master en droit réalisé à l'étranger (soit dans l'Union européenne, soit en dehors de celle-ci). Un nombre limité d'étudiant.e.s auquel le cours est destiné est titulaire d'un master dans une discipline autre que le droit.

Eu égard à la spécificité de ce public, la Faculté a décidé la création d'un cours *ad hoc* de droit processuel réunissant en une seule unité de 36h l'enseignement des principes fondamentaux du droit belge de la procédure civile et pénale. Compte tenu du volume horaire limité du cours et du fait que les étudiant.e.s concerné.e.s ont, pour leur grande majorité, déjà suivi et réussi un enseignement dans ces matières dans leur parcours antérieur, il ne s'agit pas d'offrir un examen exhaustif de ces matières, mais de sélectionner les points qui présentent une importance particulière dans la pratique ainsi que ceux qui distinguent le droit belge d'autres systèmes juridiques. Une attention particulière sera également portée à la nécessité d'accompagner sur le plan pédagogique les étudiant.e.s qui découvrent, pour la plupart, le niveau d'exigence du système universitaire belge.

L'enseignement dispensé par le ou a titulaire se donnera au second quadrimestre de l'année académique (sous réserve d'un changement décidé par le jury).

L'intéressé.e sera rattaché.e au [Centre de droit privé](#) et au [Centre de recherches en droit pénal](#) de l'ULB et sera invité.e à participer aux activités de recherche organisées par ce centre. Il ou elle pourra être également appelé.e à diriger des travaux de fin d'études d'étudiant.e.s en master et à siéger dans des commissions facultaires.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

Droit de la procédure civile et pénale (Th. 36h, cours spécifique pour les étudiant.e.s en équivalences).

Titre requis

Docteur.e avec une thèse en sciences juridiques

Compétences requises

- une connaissance approfondie du droit belge de la procédure civile et pénale, établie par des publications scientifiques et une expérience professionnelle dans au moins l'une de ces deux matières ;
- une parfaite maîtrise de la langue française (orale comme écrite).

Constituent un atout pour le poste :

- une connaissance du droit comparé ou d'un système juridique étranger dans le domaine du droit de la procédure, établie par des publications scientifiques et une expérience professionnelle ;
- une expérience d'enseignement à l'université ;
- une maîtrise du néerlandais, au moins passive.

Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Rafaël Jafferli (courriel : Rafael.Jafferli@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du modèle disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat ou la candidate devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1721/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr- 1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.